12.2 Extraction latérale d'une victime en position allongée

Cette technique permet l'extraction en sécurité d'une victime assise, dont les mouvements du rachis ont été préalablement restreints au moyen d'une attelle cervico-thoracique (ACT) hors d'un véhicule léger peu déformé lorsque le dégagement par la porte située de son côté n'est pas réalisable ou lorsqu'elle présente une atteinte traumatique de la jambe.

Matériel

- Collier cervical
- Attelle cervico-thoracique
- Plan dur

Risques et contraintes

- Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction des possibilités offertes par le véhicule accidenté.
- L'action des sapeurs pompiers doit être coordonnée.
- Cette technique est à proscrire si la victime présente des atteintes traumatiques du bassin ou du fémur.

Points-clés

- Respecter l'axe « tête-cou-tronc ».
- Limiter les mouvements de la colonne vertébrale grâce aux moyens de restriction : ACT et collier cervical.
- Conditionner la victime sur le MID.
- Ne jamais prendre appui sur la victime, ou sur un sapeur-pompier en contact avec la victime, pour se positionner.

Critère d'efficacité

L'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante.

Réalisation

Véhicule léger

Sapeur-pompier n° 1

 Introduire le plan dur, dont l'immobilisateur de tête est retiré, par la portière opposée au siège de la victime.

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

• Soulever légèrement la victime par les poignées de traction de l'ACT.

Sapeur-pompier n° 1

• Insérer l'extrémité du plan dur sous les fesses de la victime.

2

Sapeur-pompier n° 1

• Maintenir fermement le plan dur.

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

Dégager éventuellement les pieds des pédales et saisir les poignées de traction de l'ACT.

SDIS 37	CI 1/ 10	TD //
	Chapitre 12	Page 5
	Chabitie 12	1426.)

3

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

- Pivoter la victime, en dégageant si possible ses pieds de l'habitacle du véhicule.
- Allonger la victime sur le plan dur.

4

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

 Hisser la victime jusqu'à ce que sa tête soit positionnée à l'extrémité haute du plan dur au moyen de la technique du « soulagez-glissez ».

Sapeur-pompier n° 2 ordonne : « Soulagez ! »

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

• Soulager le poids de la victime sans la décoller du plan dur.

Sapeur-pompier n° 2 ordonne : « Glissez! »

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

 Glisser la victime vers le haut du plan dur tout en continuant le mouvement de rotation si nécessaire, afin de la réaxer.

5

• Lorsque la victime est en position adéquate sur le plan dur :

Sapeur-pompier n° 1 ordonne : « Halte! »

La halte peut être ordonnée par n'importe quel sapeur-pompier lorsqu'il a besoin de reprendre une position plus adaptée.

6

Extraire la victime du véhicule.

7

- Immobiliser la victime sur le MID.
- Contrôler la motricité et la sensibilité de l'extrémité de chaque membre.

Poids lourd

1

• En raison de la hauteur de la cabine, il peut être nécessaire d'utiliser une plate-forme ou une échelle à coulisse afin de finaliser la cueillette et d'extraire horizontalement l'ensemble « victime - plan dur ».

Cas particulier

Dans le cas d'une victime en arrêt cardiaque, un dégagement d'urgence doit être effectué dans la mesure du possible pour réaliser les gestes de secours adaptés. Si la victime ne peut être immédiatement dégagée, les techniques de réanimation sont réalisées en les adaptant à sa position.